

## CR du CA du 23 juin 2022

Présents : Ines Cathy Véro Claudie Danielle Michel Elicéo Nicolas Yannick Didier Baptiste Maxime Philippe

Excusés : Fred Océane

Approbation de l'ordre du jour : Début réunion : 19H 45

### Préambule :

#### **Fin d'année :**

1. Permanences réinscriptions et chaussons

La nouvelle procédure donne satisfaction .préinscriptions en ligne et retour des dossiers en présentiel avec le retour des chaussons .

2. Repas dansant : samedi 25 : aide pour l'installation et rangement

Tout s'est bien passé : 66 adultes et 13 enfants inscrits , paella délicieuse et super Océane à l'organisation , efficacité pour l'installation et le rangement .

3. Camp d'été : 27 inscrits : Michel gère avec efficacité et succès .

4. Bilan passeports et remise diplômes : 1 er juillet à 18h 30 : **Responsable : Yannick et Michel**

Tous les licenciés ont été invités : le responsable du volley contacté par yannick nous laissera un terrain ..

#### **Ordre du jour :**

- **Bilan rapide année 21.22** ( Baby escalade , sorties extérieur , stages vacances : baptiste 10 10 séances baby escalade , 7 sorties extérieures , les stages pendant les vacances ont eu peu de succès en découverte , Danielle relancera tous les centres sociaux fin juin afin de leur faire des propositions avant qu'ils n'aient fait leur programme .
- **Point des inscriptions et Groupe compétition** : créneaux horaires définitifs sur le site . (et en PJ )  
Actuellement par rapport à l'an dernier, le créneau S5 du samedi n'a pas été attribué à une catégorie d'âge car nous avons un problème d'encadrement sur tout le samedi (Thomas et Fanny ne renouvelant pas leur contrat ) des pistes en attente ....

**Actuellement** : 164 enfants acceptés (reste 10 places sur 2014 à 2018 soit maternelle à ce2)

Les groupes en tension avec liste d'attente sont les groupes : CE2 CM2 et collège – lycée

Adultes réinscrits 56

Le créneau S5 pourrait concerner les 2012-2014 mais il est décidé avant de l'ouvrir d'attendre de savoir si nous aurons un entraineur ..

#### **Yannick Michel et Baptiste ont rencontré les profs d'EPS ce jeudi 23 juin 22**

Récupération du créneau du mercredi 13h 30 à 15h 30 que baptiste peut prendre en charge .

Il serait possible d'y mettre les collégiens et lycéens sur liste d'attente .

Il faut attendre la validation définitive des profs d'EPS .

Ils ont également fait des propositions pour la refonte du mur et des demandes de modification du mur en cours d'année.

Il est acté que vertical pourra modifier la partie haute du mur sur couloir 9 à 12 n'importe quand, les voies au dessus 6b n'importe quand et pour la partie gauche du mur (9 à 12) possibilité de modifier l'intégralité (modification entre 4 et 12 mars).

La pose de nouveaux volumes / nouvelles prises dépendra des réserves disponibles au gymnase.

Pour cette première refonte, Mme Minoret sera chargée de réaliser un état des lieux des prises en place, des stocks, de manière à budgétiser à l'aide de ce nouveau cahier des charges sur 2023 l'acquisition de volumes et prises nouvelles en adéquation avec les besoins d'évolution du mur.

Yannick contactera Chloé en amont .

**Problème du groupe compétition** : 41 enfants et 6 adultes inscrits

Propositions de Baptiste pour le groupe compétition : ( obligation de participer aux 2 entraînements , de participer aux compétitions de l'AIN et à 2 sorties en milieu naturel )

**Un contrat est rédigé** et remis aux postulants quand ils rendent leurs dossiers :

La priorité reste aux anciens validés par Baptiste s'ils souhaitent rester sur le mardi soir .

Pour les autres la décision sera prise à la rentrée ainsi que la cotisation de 50 euros .

Ci-dessous le contrat :

Je soussigné : nom

prénom

Date de naissance :

cours semaine :

Souhaite faire parti du groupe compétition

Pour cela je m'engage à :

- Participer à un maximum de compétitions de l'AIN
- Participer à au moins 2 sorties en extérieur
- A être assidu aux 2 entraînements proposés (le cours de ma catégorie d'âge et le cours du mardi de 19h à 21h OU le cours du samedi de 9h30 à 12h30 à Villeurbanne)
- Je peux venir aux entraînements le samedi matin au mur du SIUAPS à Villeurbanne de 9h30 à 12h30

oui

non

- Pour cela je règle la somme de 50 euros supplémentaires (à régler à la rentrée)

Signature de l'adhérent

Signature des parents

**Tee shirt : Couleur retenue : vert**

Pour le groupe compétition : repartir sur le même modèle (couleur) - sauf avis contraire mardi 28/06

**Le groupe compétition du samedi** sera encadré par un stagiaire STAPS en L2 (supervision : Michel ou Yannick ) Baptiste fournira le programme d'entraînement des compétiteurs .Le stagiaire pourra aussi être présent avec Baptiste sur la semaine et l'an prochain il pourra être engagé .

- **Equipe départementale**

Philippe est le référent pour notre club il s'agit de relancer des volontaires

- Qui :
  - des jeunes motivés ayant au moins une année de pratique : **de U12 à U18** (saison 2023 : nés entre 2006 et 2013)
  - Encadré par un B.E. (non impliqué dans la vie des différents clubs participants)
- Programme **prioritairement dans l'Ain** :
  - compétitions
    - participations à toutes les compétitions départementales (entre 5 et 7 manches, dont les championnats)
    - participations à des compétitions régionales / nationales selon les résultats
  - falaises : 2 sorties sur des sites dans l'Ain
  - murs : 4 journées au moins sur les murs des différents clubs de l'Ain
  - stage en falaises d'une semaine en fin de saison
- Coût :
  - participation du CT
  - participation des familles
    - sans doute entre 150€ et 200€ par jeune
    - + stage de fin d'année aux frais réels (transports, camping, ...)
  - participation du club pour aider les familles selon la décision de votre club : prise en charge à hauteur de 50% du coût d'inscription à l'équipe" pour vertical .

Une première rencontre sera organisée en début de saison prochaine.

- **Partenariat avec Bloc session de Beynost**

Yannick a rencontré bloc session ce lundi 20 juin : ok pour tickets à 7 euros pour le groupe compétition

Résumé de leur discussion ce jour

Perspectives à travailler à moyen terme (un an) : un partenariat bloc session- club vertical côtière afin d'étudier si vertical côtière ne peut pas devenir le club de bloc session avec affiliation spécifique à prévoir pour ceux qui seraient club et bloc session. Conditions à définir et modalités bien sûr.

Perspectives pour l'année prochaine ou à un an : accueillir des groupes du club sur des horaires.

Possibilités le lundi, mardi et jeudi soir (de 17H à 22 heures) . Encadré par moniteur du club ou encadré par moniteur de bloc session. Le club s'engagerait sur un ou 2 (ou plus) créneaux à l'année. Mélangé avec le public.

Denis nous fait une proposition de tarif horaire pour un groupe d'une douzaine sans et avec moniteur.

Accueil du groupe compétition ponctuellement : maintien du tarif horaire de 7 euros

Par contre pour les autres membres du club, ce tarif préférentiel ne pourra être reconduit : augmentation à prévoir.

- **Renouvellement des membres du CA si besoin et fonctions au bureau**

Pas de changement mais la porte reste ouverte à l'AG

- **Cotisation des membres du CA** : elle est fixée à 66 euros (cout de la licence FFME )
- Calendrier 2022.2023 (voir la proposition en PJ)
- **Dates de rentrée**

Forums des associations : VOLONTAIRES samedi 3 et dimanche 4 septembre : saint maurice et beynost

Reprise des cours : 12 septembre

Location chaussons lors de la première semaine de cours : Véro

1<sup>er</sup> CA : Jeudi 15 septembre

AG : jeudi 29 septembre

**Horaires Mur ESCOFFIER (SIUAPS) :Il est décidé 9h 30 à 12h 30**

- Compétition au SIUAPS : Responsables Michel , Yannick et Philippe mais il faudra du monde pour aider :**le 14 ou 15 janvier 2023**
- Compte-rendu réunion du CT et de la réunion installations .. : Michel explique que nous avons obtenu tous les créneaux demandés (voir pj )
- Point complet EPI :  
Un point complet a été fait 100 % du matériel a été vérifié et la prochaine vérification aura lieu avant la Toussaint : le point métal a été fait par Didier mais nous avons un petit problème sur les baudriers à suivre
  
- subventions obtenues : CCMP : 9000 et JEUNESSE ET SPORTS : 4000 euros )
- Divers : Le conseil d'administration approuve la proposition de Véro de vente des chaussons aux 3 loueurs adultes de cette saison à un prix tenant compte de l'amortissement (prix d'achat nombre de location et de ressemelage )

## **Conclusion**

Très bon accueil de Véro et yann : on reviendra chez eux car c'était top ...très bon repas préparé préparé par Michel et yann aux fourneaux ..